



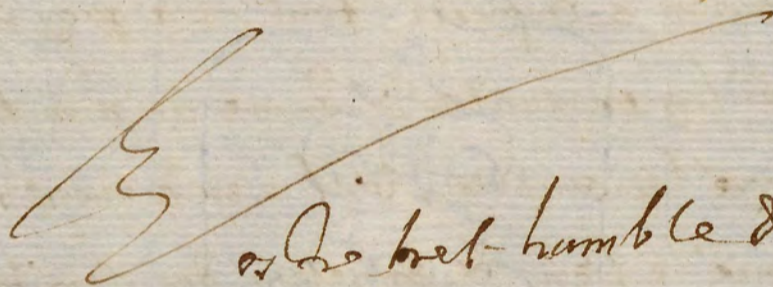
Messieurs,

Je sçay tres-bien que les absences de leurs Alteſſe, & la preſſe de tant d'autres affaires, ne vous ont pas donne' moyen de preſter a celles de cette eſchole, au moins d'y faire ce que vous auriez deſire'. Et encor' à preſent l'abſence de ſon Alteſſe Madame, laquelle a toujours tenuë avoir l'affaire a coeur, en accroit le retardement. Mais il y a des choſes conclues & arreſtees des le commencement, lesquelles ne peuvent eſtre retardees, comme l'affaire du ſ' Valberque, qui depuis trois ans, & des la premiere invitation a imprimé, tout ce a quey il avoit eſte' obligé ſelon l'ordre qui luy en avoit eſte' donne' au nom de ſon Alteſſe. De cela a t'on envoye' les comptes, & il n'en a encore rien receu, combien qu'il aye avance' le ſien, & entretenu des ſerviteurs. Il ſe plaint a moy, & je ne ſçay que luy dire autre choſe, ſinon que je vous en eſcriray, afin ſ'il y a moyen d'obtenir du Conſeil de ſon Alteſſe une aſſignation, pour ſon payement. Vous ſavez qu'il eſt du tout neceſſaire icy, & que le paſſe' luy doit eſtre paye', pour luy donner courage de continuer de ſervir les eſcoliers. Ce qui ne ſe fera plus d'ordinaire aux deſpends de ſon Alteſſe, comme je l'en ay adverti & meſ. les Profefſeurs, pour ce que nous avons trouve' qu'on avoit trop abuſe' de la franchise des Theſes. Je vous prie ſ'il y a moyen, que ce pauvre homme ſoit contente'. Pour le reſte des affaires Il faudra attendre juſques à ce que vous voyiez moins d'affaires & une meilleure occaſion, au retour de ſon Alteſſe Madame, Je feray, come je ſçay, tout ce que je pourray pour exhorter a patience. Je vous prie m'y aider. Cependant je prieray Dieu pour la Conſervation de leurs Alteſſes, pour l'accroiſſement de ſes benedictions ſur elles, &

Hug. 37.

La prospérité de leurs affaires publiques & particulières; Et pour
vous de tous les vôtres qu'il vous conserne de accroître en les plus
favorables benedictions: Et tant

Messieurs,


vostre tres-humble & obeissant

Secrétaire & collègue en cette charge.

André Rivet

De Breda le 26 Novemb.

1649.